



HEURES MENSUELLES D'INFORMATION

Mercredi 25 Mars 2026

9h00 – 12h00 Collège de Sarsan

**Parlez-nous de votre travail,
dites-nous quels sont vos besoins
et construisons ensemble
les revendications pour demain !**



Chaque agent a le droit à une heure mensuelle d'information cumulable sur 3 mois.

Nous vous accueillerons sur 1h, 2h ou 3h.

Nous vous attendons nombreux pour débattre.

La participation à la réunion doit faire l'objet au préalable d'une demande d'autorisation d'absence VIA CHRONOTIME



CGT- Département des Hautes-Pyrénées

1 Place Ferré - 65000 TARBES - CGT.syndicat@ha-py.fr

ou cgtcd65@gmail.com - Tél. local : 05 62 56 79 24

Site internet : <https://cgtcd65.fr>

Facebook : CGT Conseil départemental 65

